MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR MRC DE TÉMISCOUATA **PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables d'Auclair, avis public est donné par la directrice générale et greffière-trésorière, Josée Dubé, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le 27 novembre 2023 à 19h à la salle du conseil. Lors de cette séance extraordinaire, la Municipalité procèdera à l'adjudication du financement de 130 000\$ « Règlement d'emprunt 2023-01».

Donné, ce 8e jour de novembre de l'an deux mille vingt-trois.

Josée Dubé,

Directrice générale et greffière-trésorière